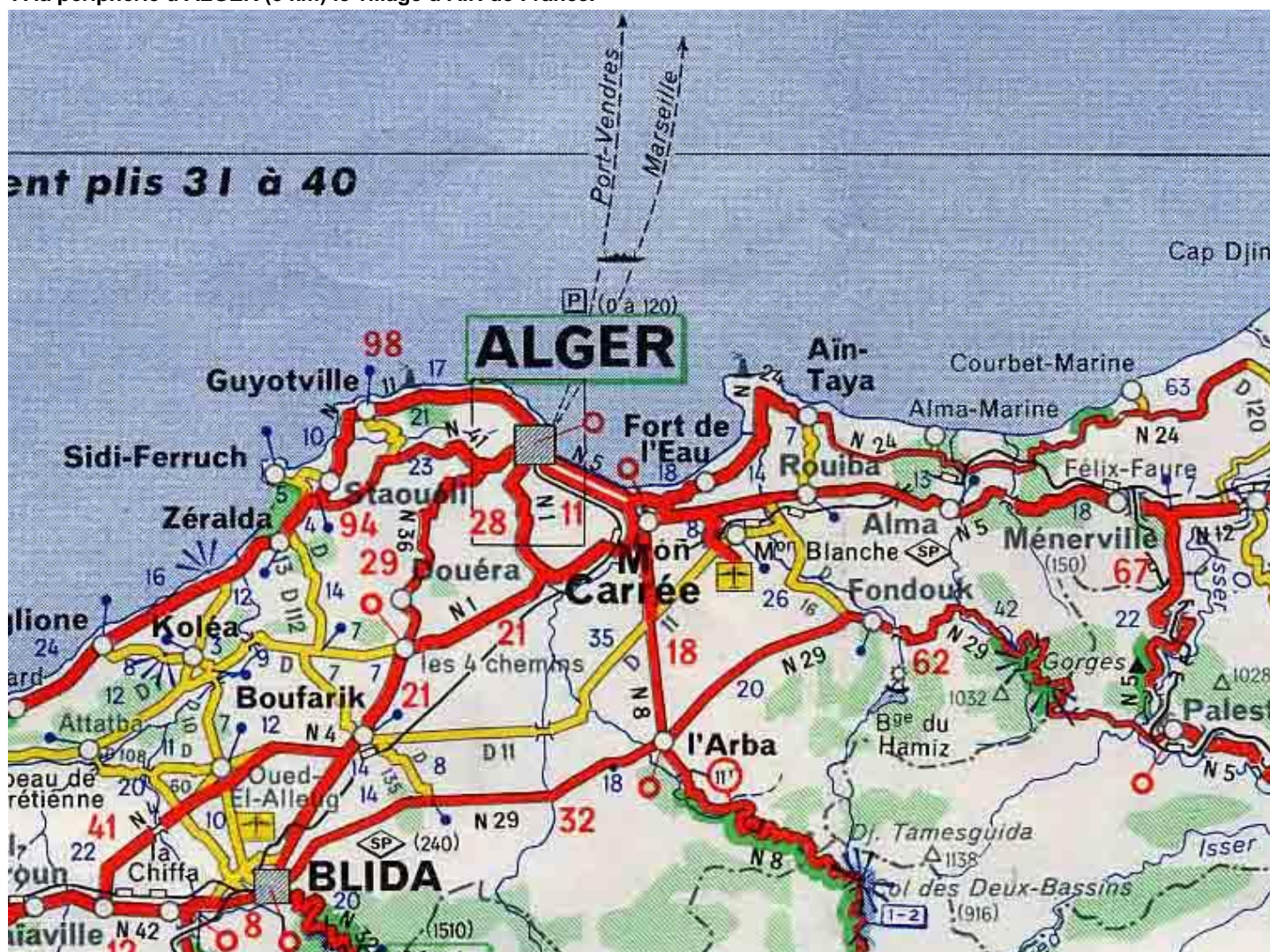


« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village d'AIR de FRANCE

A la périphérie d'ALGER (8 km) le village d'AIR de France.



L'histoire d'AIR de FRANCE, situé dans le massif du Sahel sur le versant Sud du Djebel Bou-Zaria « la montagne aux graines », à environ 310 mètres d'altitude et à 8 kilomètres d'Alger, ne débute qu'à une époque relativement récente, aux alentours des années 1920.

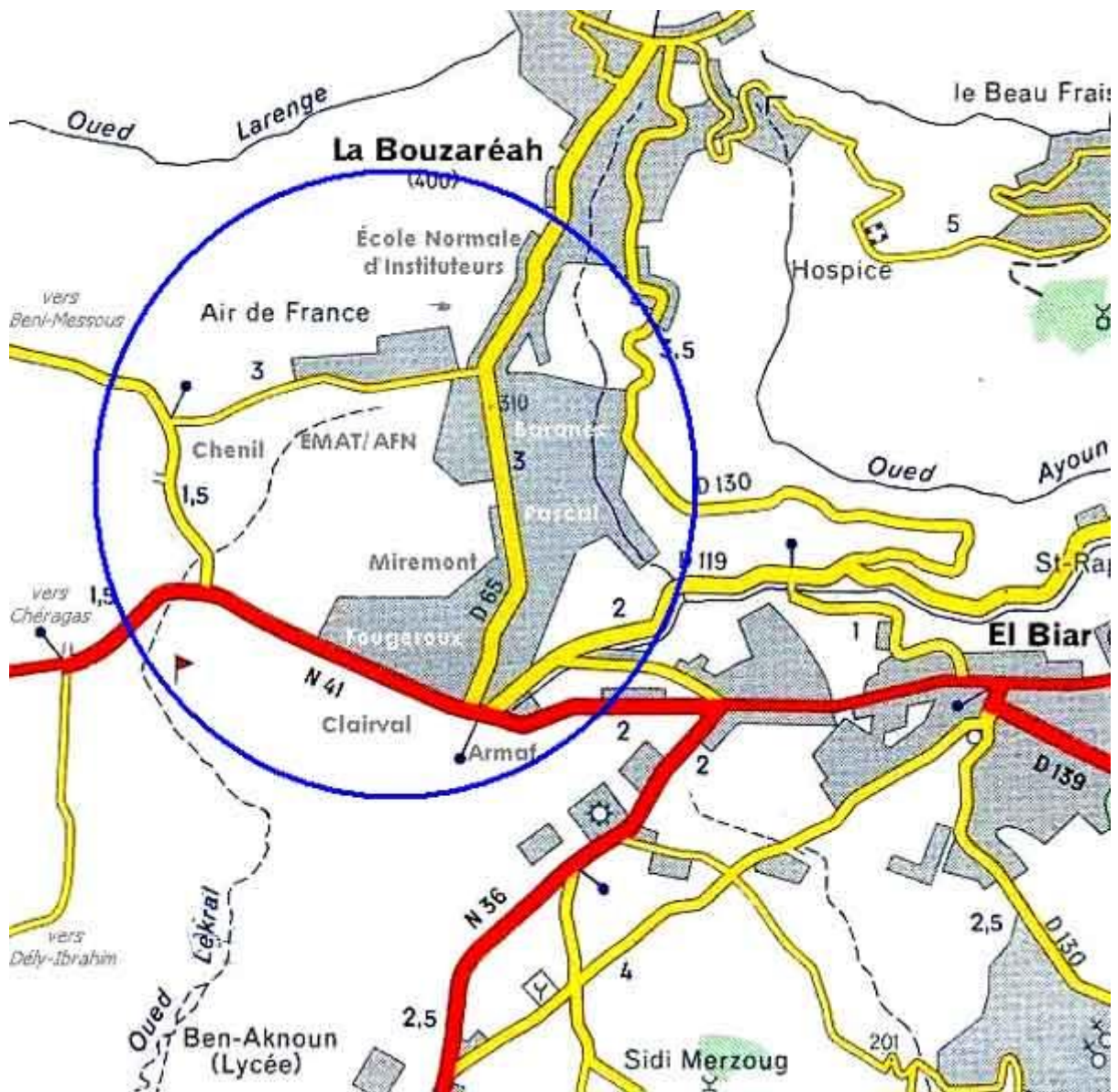
Présence française  **1830 - 1962** (Source : Georges BOUCHET)

Avant cette période, ce territoire, délimité au sud par la route d'EL-BIAR à CHERAGAS (future N 41) était articulé autour de la route de la Tourelle, reliant la route de Châteauneuf à BOUZAREA (future D 65, à l'Est) à la route conduisant à BENI-MESSOUS (future D 45 à l'Ouest).

Situé donc aux confins de la commune de DELY-IBRAHIM, dont le village était quand même distant d'un peu plus de cinq kilomètres, cet espace n'était occupé que par quelques habitations éparses et de petites exploitations propriétés agricoles, le plus souvent viticoles.

Vers le milieu des années 1920, dans ces limites imprécises, les coteaux plantés de vigne laissèrent progressivement place à des lotissements et lorsque Monsieur Gilbert Bachelier décida de transformer une partie de sa propriété en lotissement, il lui donna le nom d'AIR de FRANCE car ces paysages qui lui rappelaient son Auvergne natale avaient un « air de France ».

La mosaïque des autres propriétés contiguës, également loties dans le même temps, (les lotissements Lafumée, Pascal, Baranès, Pignodel), constituèrent avec le lotissement Bachelier, un ensemble que tout le monde prit l'habitude d'appeler AIR de FRANCE, sans connaître l'origine de ce toponyme, souvent persuadé que cette dénomination n'était due qu'à la douceur du climat et à la pureté de l'air que l'on pouvait respirer dans cette région de collines de moyenne altitude.



D'autres lotissements sont apparus ensuite et AIR de France est devenu avant 1939 une banlieue résidentielle. Pour le Sahel c'est vraiment une commune atypique ; non seulement elle ne doit rien au plan GUYOT, mais elle n'a rien d'un village de colonisation. En fait malgré sa promotion au rang de commune, elle n'a pas grand-chose de "commun" avec les autres communes : pas de mairie et pas de maire (juste une mairie annexe et un délégué spécial, pas de poste, pas de place centrale, pas de monument aux morts...



AIR de FRANCE, par l'augmentation importante des surfaces bâties de maisons individuelles (les « villas ») et par l'accroissement rapide de sa population ne pouvait cependant pas être qualifié de hameau. Les résidents de ce lieu-dit (doit

on les appeler « Aérofranciens » ?) se considèrent donc comme habitants d'un quartier de la banlieue d'Alger, écartelé entre d'une part, BOUZAREA, situé à moins de deux kilomètres où ils pouvaient, grâce à la ligne de trolleybus des C.F.R.A., aisément se rendre au bureau de poste ou aux lieux de culte et, d'autre part, le plus lointain village de DELY-IBRAHIM dont ils dépendaient administrativement mais avec lequel il n'y avait pas de liaison pratique par les transports en commun.

En 1945 elle a attiré, peut être à cause de l'existence de terrains pas trop chers, des institutions militaires :



BENI-MESSOUS

-Le chenil de la Gendarmerie,
-L'EMAT : Ecole Militaire Annexe des Transmissions,
et à BENI MESSOUS, un kilomètre vers l'Ouest, un vaste camp militaire : Le camp BASSET

Au début des années 1950, alors que les limites de la ville d'ALGER se révélaient un peu étriquées, de nouveaux lotissements, plus modernes, plus cossus aussi, s'implantèrent sur les espaces laissés encore libres au sud de l'Air de France originel : le Parc de Miremont, les petits immeubles du Printania et du Mansouria, le lotissement Chevalley, et, le long de la route d'EL-BIAR à CHERAGAS, le lotissement de Clairval et les impressionnants ensembles constitués par les groupes d'immeubles de la Cité Fougeroux, de la Cité de la Police et ceux de l'ARMAF près de la Cité Militaire de Châteauneuf.

Le premier bâtiment public d'AIR de FRANCE fut la construction, en dur, d'une école mixte d'application destinée à accueillir en stage les élèves-maîtres de la toute proche Ecole Normale d'Instituteurs de BOUZAREA. Cette école primaire ouvrit en 1948 avec quatre classes, auxquelles vinrent rapidement s'ajouter une cinquième puis une sixième classe avant que soit édifiée, dans l'urgence, vers la fin des années 1950, une nouvelle école primaire en préfabriqué. Un Collège d'Enseignement Général installé au lotissement Baranès ouvert en 1960, donna aux élèves d'AIR de FRANCE la possibilité de poursuivre leur scolarité secondaire dans leur quartier sans avoir à se déplacer aux CEG de Châteauneuf ou d'EL-BIAR, ou aux lycées de BEN-AKNOUN ou même d'ALGER.



Air de France

A la fin de la guerre 1939-45, un chenil de la Gendarmerie fut installé à l'intersection de la route de la Tourelle avec la D 45

conduisant à l'hôpital de BENI-MESSOUS, et quelques années plus tard, les grandes étendues encore libres situées entre ce chenil et les nouveaux lotissements furent l'objet de travaux impressionnants pour la construction des bâtiments destinés à regrouper, dans un site moderne, l'Ecole Militaire Annexe des Transmissions (EMAT/AFN), précédemment implantée à BEN-AKNOUN et AUMALE. (**Ndlr** : Cela me permet de faire un coucou amical à mon vieux camarade, Christian ROUX qui a servi dans cette unité dite savante).



Ben Aknoun (collection Musée des Transmissions)

Dans le quartier de « la Côte d'Or », se trouvaient des locaux de la D.S.T. où, le 22 octobre 1956, furent détenus, pendant quelques jours avant leur transfert vers la métropole, les dirigeants *historiques* du F.L.N (Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed, Mohamed Khider, Mohamed Boudiaf et Mustapha Lacheraf) après que le DC 3 de la compagnie Air-Atlas qui les transportait de Rabat à Tunis ait été intercepté et détourné sur Alger par l'aviation française.

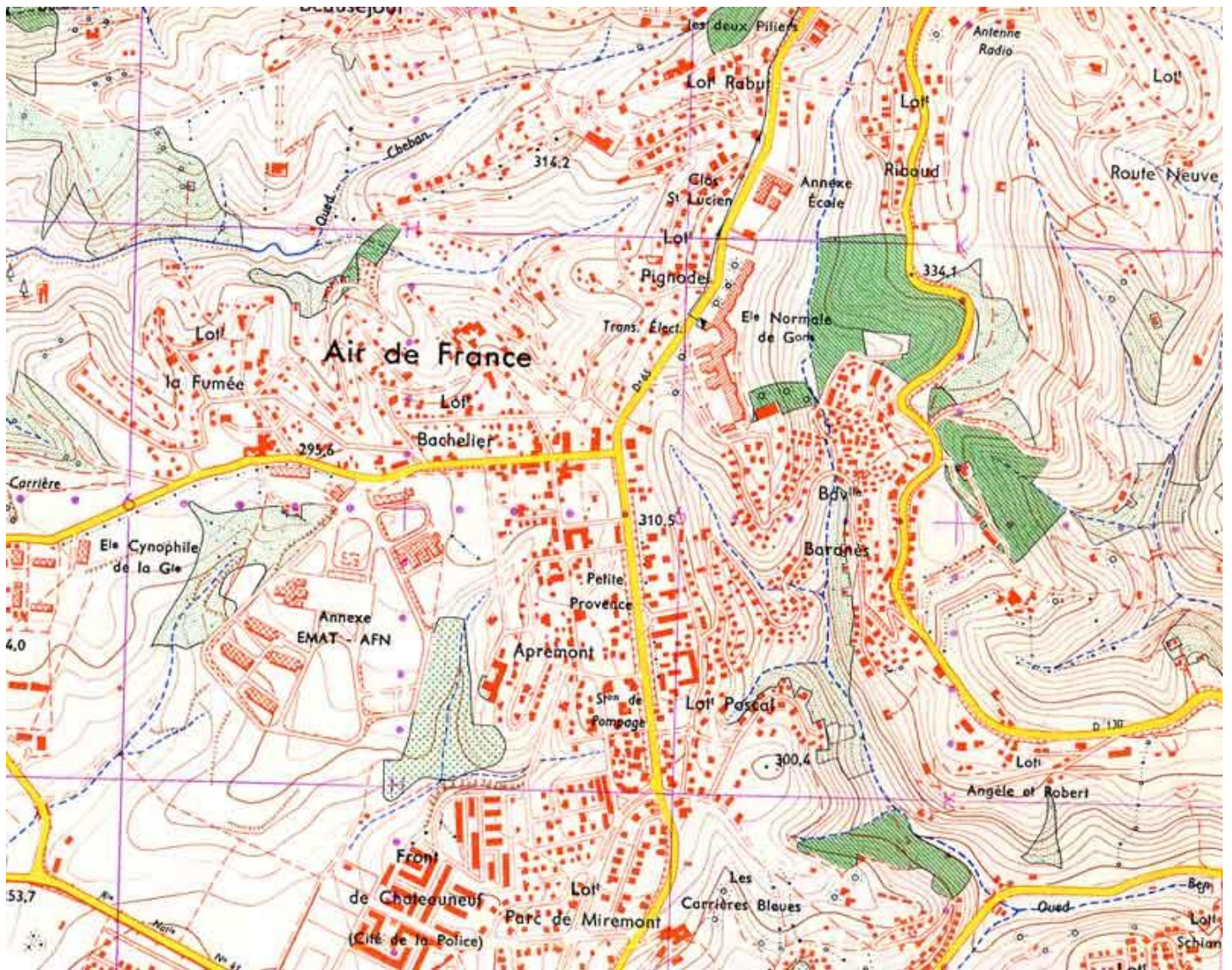


A cette époque, les voies du quartier jusqu'alors essentiellement en terre battue furent bitumées et méritant alors le nom de rues, elles furent logiquement baptisées de noms de province de France (rues du Bourbonnais, du Berry, du Valois, du Vercors, du Languedoc etc...).

7^e Arrondissement du Grand Alger

Lors de la réorganisation administrative de 1959, agglomérant la ville d'Alger et sa proche banlieue en un ensemble unique, alors que BOUZAREA était rattaché au 6^e arrondissement, AIR de FRANCE fut rattaché ainsi que DELY-IBRAHIM au 7^e arrondissement du « Grand Alger » d'EL-BIAR, mais bénéficia des services d'une mairie-annexe installée, dans des locaux en préfabriqué, entre l'école d'application et le CEG Baranès. A la même époque furent entrepris, près de la laiterie Soladif, les travaux d'édification de l'église d'AIR de FRANCE dont la construction restait inachevée en 1962...

Plan de 1961



La desserte AIR de France était assurée par les bus des lignes 6 et 6 barré de la R.T.S.A. vers BOUZAREA. Ils longeaient le premier lotissement. Ces bus passaient tous par EL BIAR et CHATEAUNEUF ; mais ceux de la ligne 6 partaient de la Place du Gouvernement, et ceux de la ligne 6 (barré) partaient de la Grande Poste.



Réussite scolaire :

Source : http://rambert.francis.free.fr/airdefrance/adf_pages/adf5ecole.htm

Lecture d'une coupure de presse, du *journal d'Alger* (juin ou juillet 1952), consacrée aux élèves de l'école mixte d'application d'AIR de France reçus :

-au Certificat d'Etudes : Benamara BAYA, Colette CABANIA, Edmée GUIBET, Angèle SANTINI, Tadj OTHMANI, EI MOULOUK
 -au concours d'entrée en 6^{ème} : Francis RAMBERT, Yves BEURNIER, Pierrette ESPITALIER, Roger LEVY, Mohamed OTHMANI, Tadj OTHMANI, EI MOULOUK, Pierre TRAMA, Djaffar REYFILA, Fernand LEDJAM, Elisabeth HINI, Sylviane MONIER

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous

ET si vous souhaitez en savoir plus sur AIR de France, cliquez SVP, au choix, sur un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/Historique_Air_de_France_-_Ville

http://alger-roi.fr/Alger/communes_villages_sahel/textes/9_six_communes_fahs_dely_ibrahim_bouchet.htm

http://rambert.francis.free.fr/airdefrance/adf_ensembles/ematafn/ematafn.htm

http://rambert.francis.free.fr/airdefrance/adf_ensembles/ematafn/emathistoire.htm

<http://fortificationetmemoire.fr/il-y-a-cinquante-ans-un-graffiti/>

http://airdefrance.chez-alice.fr/airdefrance/adf_pages/blason.htm

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/algerois/82-le-developpement-et-les-constructions-de-la-ville-d-alger-jusqu-en-1960>

http://airdefrance.chez-alice.fr/accueil/liste_anciens.htm

2/ LES Prisonniers de la SMALA d'ABD-EL-KADER – Episode 5 et FIN

-**Episode 1** : La Capture (sujet diffusé INFO 456),

-**Episode 2** : Détention à l'île Sainte-Marguerite (sujet diffusé INFO 457),

-**Episode 3** : La vie quotidienne (sujet diffusé INFO 458),

-**Episode 4** : Les problèmes de l'indentification et les Elargissements (sujet diffusé INFO 459),

-**Episode 5** : Les élargissements et Conclusion.



Rappel : Le 16 mai 1843, un escadron de 500 cavaliers commandé par le duc d'AUMALE, fils du roi Louis-Philippe, enlève la smala d'ABD-EL-KADER. Cet exploit est le point d'orgue de la guerre de conquête menée par les Français en Algérie.



Tableau de Joseph-Louis-Philippe Bellangé. 1847, huile sur toile, 55 x 80 cm. Chantilly, musée Condé

Je vous propose quelques extraits de l'étude de Xavier YACONO sur ce sujet :

Les élargissements différés :

Deux causes peuvent motiver les libérations : la conjoncture algérienne et la situation de chaque individu. Les périodes de calme sont propices à la mise en liberté tandis que les moments où la guerre reprend amènent une réaction contre la clémence : ainsi, en 1845, BUGEAUD s'oppose à la libération de 10 prisonniers de la Smala invoquant la réapparition d'ABD-EL-KADER.

Si des attaches familiales avec une personnalité proche de l'Emir sont un obstacle à la libération, par contre une position sociale insignifiante, la "bonne conduite" de parents restés en Algérie et offrant une caution ou le ralliement de certains d'entre eux sont des arguments avancés pour le renvoi des détenus, sans parler de la nécessité de ménager le Trésor ou de faire de la place pour de nouveaux prisonniers.

L'initiative de la libération appartient au Gouverneur général qui la fait approuver par le Ministre. Il est tout à fait exceptionnel que la proposition parte du commandant de la 8^{ème} Division militaire dont dépend l'île Sainte-Marguerite ; cela peut se produire pour un vieillard, des femmes et des enfants, en prenant l'avis du Gouverneur.

L'année 1844 voit de nombreuses libérations de prisonniers de la Smala notamment, en avril, les derniers membres de la famille de Ben ALLAL : cédant aux supplications qui lui sont adressées, BUGEAUD demande aussi la mise en liberté de Mahi Eddin Ben ALLAL qui abandonne l'institution DEMOYENCOURT. D'autres détenus sont libérés en septembre et surtout un groupe de 73 à la fin du mois d'octobre.

En 1845 on trouve au moins six états "néant" en ce qui concerne les libérations et les détenus qui recouvrent la liberté sont des gens de peu d'importance comme ce négociant arabe qui avait été emmené de force par les troupes d'ABD-EL-KADER et dont le chef du bureau arabe de Mostaganem demande la libération.

En 1846 les élargissements se poursuivent toujours à un rythme lent pour l'ensemble des prisonniers de Sainte-Marguerite : 7 états "néant" et 2 comportant un seul nom. Cependant la mission d'URBAIN, provoquée par la nécessité de mieux identifier les détenus, aboutit à la libération, en novembre 1846, de 19 autres prisonniers de la Smala, « mesure à la fois équitable et économique » (URBAIN).

Il n'est pas possible, contrairement à l'indication fournie par une note ministérielle, qu'en septembre 1846 il y ait eu encore plus de 160 prisonniers provenant de la Smala. Compte tenu des élargissements antérieurs ce nombre devait être sensiblement moindre. Par contre il est certain que les envois successifs de détenus déterminent un dépassement considérable du crédit affecté à leur entretien et le Ministre demande au Gouverneur général de faire un choix pour en libérer au moins la moitié vu la tranquillité profonde de l'Algérie. L'administration algérienne ne proposant qu'un nombre insuffisant de libérations, le Ministère décide de préparer d'office, contrairement à la coutume, d'autres états des individus à libérer. Il distingue quatre catégories dont une, la troisième, constituée par "les prisonniers provenant de la Smala, sauf ceux qui seraient l'objet de soupçons graves" et, en septembre 1847, URBAIN reçoit une nouvelle mission "afin de rechercher de concert avec les commandants de ces dépôts (de prisonniers), en dehors des indigènes portés sur les états établis par le Gouverneur général, quels étaient ceux qui pouvaient être mis en liberté sans danger pour la tranquillité et le bon ordre en Algérie".

On presse l'exécution afin de rattacher ces libérations à l'arrivée en Algérie du nouveau gouverneur, le duc d'AUMALE, de "manière à lui gagner la sympathie et la reconnaissance des indigènes" et le *Moniteur Algérien* publiera une note dans ce sens.

Pour les anciens de la Smala, le total des libérations s'élève à 24 hommes (17 sur l'état transmis par la province d'Oran et 7 proposés par URBAIN) auxquels s'ajoutent 36 femmes et 34 enfants.

Il restait encore quelques prisonniers de la Smala dont Mohammed Bou CHENTOUF, ancien Caïd des Hachem GHARABA, et Ahmed ould El AOUFI, frère du bach-chaouch de l'Emir, appartenant aux Hachem CHERAGA. Ils seront libérés en janvier 1848 par le duc d'AUMALE qui mit ainsi fin à un épisode de la conquête de l'Algérie dont son action avait été l'origine.

La Conclusion :

Il n'est peut-être pas inutile, pour conclure, d'essayer d'apprécier l'importance de la prise de la Smala sur le déroulement de la guerre en Algérie.

Il est certain qu'elle représente pour ABD-EL-KADER et les siens un amoindrissement considérable de leurs richesses et, désormais, à la magnifique smala succédera une *deira* "qui comptait à peine un millier d'âmes, et qui errait dans une incertitude misérable" (Ch-H. CHURCHILL), avant de s'établir sur le territoire du Maroc. L'effet psychologique fut immense et plusieurs chefs notables demandèrent l'aman. Certains le firent pour recouvrer leur famille et, à cet égard, la soumission de Bel KHAROUBI eut un grand retentissement.

Si on en croit WARNIER, qui enquêta notamment auprès des Hachem, "la puissance d'ABD-EL-KADER était beaucoup plus grande qu'on ne pouvait le supposer. La grande émigration qui l'accompagnait était d'une quarantaine de mille âmes, elle était riche de munitions de guerre, d'argent, de courage et d'espérance. Dans tous nos Aghaliks et Kaïdats l'Emir avait des correspondants et des intelligences avec les principales familles". Surtout on était à la veille d'événements importants : les populations devaient rester calmes jusqu'après la récolte mais ensuite, en septembre et octobre, éclaterait la révolte générale quand nos troupes seraient épuisées par la fatigue des campagnes et au moment où sévissaient les maladies.

Selon WARNIER la prise de la Smala a donc fait avorter un plan d'envergure : elle a "renversé ce colosse arabe que nous croyions abattu et qui n'était qu'ébranlé. Cette heureuse razzia nous épargne deux années de guerre, enlève à l'Emir sa réserve et arrête toutes ses communications, toutes ses correspondances avec le Tell ».



Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822/1897)



Emir Abd-El-Kader ben Muhieddine (1808-1883)

Des espoirs se lèvent à tous les échelons. WARNIER, qui estime à sa juste valeur l'énergie d'ABD-EL-KADER, ne pense pas qu'il cèdera mais propose de se rendre à MASCARA pour entre en relation avec certains chefs dont la soumission permettrait " d'entrevoir la fin des hostilités ". BUGEAUD, qui croit arriver le moment de " la crise décisive ", n'est pas hostile à cette méthode de pourparlers, persuadé notamment qu'un succès auprès de Ben ALLAL aurait pour conséquence la fin des opérations dans le Dahra, la vallée du Chélif, l'Ouarsenis et la région du Sud de ces montagnes.



Source : Colonel (er) P. GEOFFROY

Sur la grande place du village de TAGUINE se trouvait ce monument, entouré de chaînes, destiné à marquer le succès de la bataille du duc d'AUMALE. Gravées dans la pierre, les inscriptions suivantes :

« PRISE DE LA SMALAH de l'EMIR ABD-EL-KADER

« 16 Mai 1843

« Henri d'Orléans duc d'AUMALE

« Maréchal de Camp

« Commandant la colonne expéditionnaire. »

Ndlr : Si quelqu'un sait ce qu'est devenu ce monument ? MERCI de me le signaler.

C'est au Ministère qu'on se fait le plus d'illusions quand, après avoir présenté les prisonniers comme " *des hommes en état d'apprécier eux-mêmes* ", on écrit : " *Faire venir ces prisonniers en France, exercer envers eux les devoirs d'une hospitalité considérée chez tous les peuples de l'Orient comme un œuvre sainte, ce serait les mettre à même de juger, par leurs yeux, de la grandeur, de la force et de l'intelligente activité de notre pays, les initier aux bienfaits comme aux merveilles de notre civilisation, changer en sentiments pacifiques leurs sentiments hostiles, assurer à notre domination d'utiles et d'indispensables auxiliaires, et accélérer ainsi, peut-être, l'œuvre de soumission générale de l'Algérie* ".

En réalité tout reposait sur les réactions d'ABD-EL-KADER. Or, comme l'écrit WARNIER : " *L'Emir est loin d'être abattu* ", il " *n'a été ni blessé ni malade, il se porte malheureusement bien* ". En effet, un moment accablé à l'annonce du désastre, ABD-EL-KADER réagit rapidement et celui qu'on considérait comme un " *lion aux abois* " poursuivit la lutte pendant plus de 4 ans encore, réduisant à la portée d'un brillant fait d'armes une action dans laquelle certains voulaient voir la victoire décisive.

3/ Algérie : 52 ans d'indépendance agricole - Auteur Mohamed NAÏLI -

Source : <http://www.revenuagricole.fr/focus-gestion/gestion-fiscalite-epargne/memos-gestion/14883-algerie-52-ans-d-independance-agricole>



Algérie : Ces Français qui firent naître une économie agricole

Jusqu'au 5 juillet 1962, l'agriculture algérienne a connu un processus d'exploitation et de développement inspiré des politiques conçues et mises en œuvre par les différents gouvernements de France, dont l'Algérie fut une colonie. Depuis, l'indépendance de l'Algérie est proclamée à la faveur des accords d'Evian du 18 mars 1962 mettant fin à la guerre d'Algérie (*ndlr : !!!*) mais définissant aussi les contours des nouvelles relations entre les deux pays, notamment dans le volet relatif à la coopération bilatérale et la protection des propriétés, principalement agricoles, des civils Européens.

Dresser un constat des principales transformations subies par l'agriculture algérienne après 52 ans de gestion nationale et un rappel rétrospectif des circonstances du départ massif des Français en 1962 ne sera pas inutile à l'occasion de cette date commémorative. Un constat se dégage d'emblée : 50 ans plus tard, la France et l'Algérie demeurent étroitement liées dans le domaine de l'agriculture.

Comme le souligne les différents travaux d'historiens et témoignages des principaux acteurs politiques et économiques de l'époque, jusqu'au début des années 1960, l'agriculture algérienne a connu une phase de développement notable à la faveur des nouvelles techniques d'exploitation introduites par les exploitants et les équipements modernes transférés de la Métropole vers l'Algérie, bien que l'appréciation politique de cette ère demeure mitigée.

Et la clémentine fut inventée...

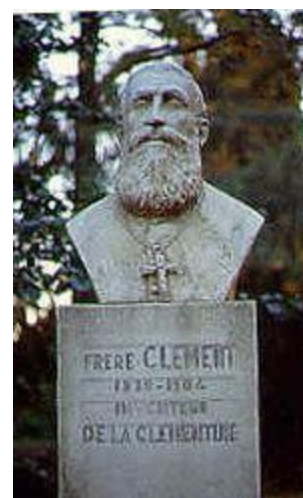
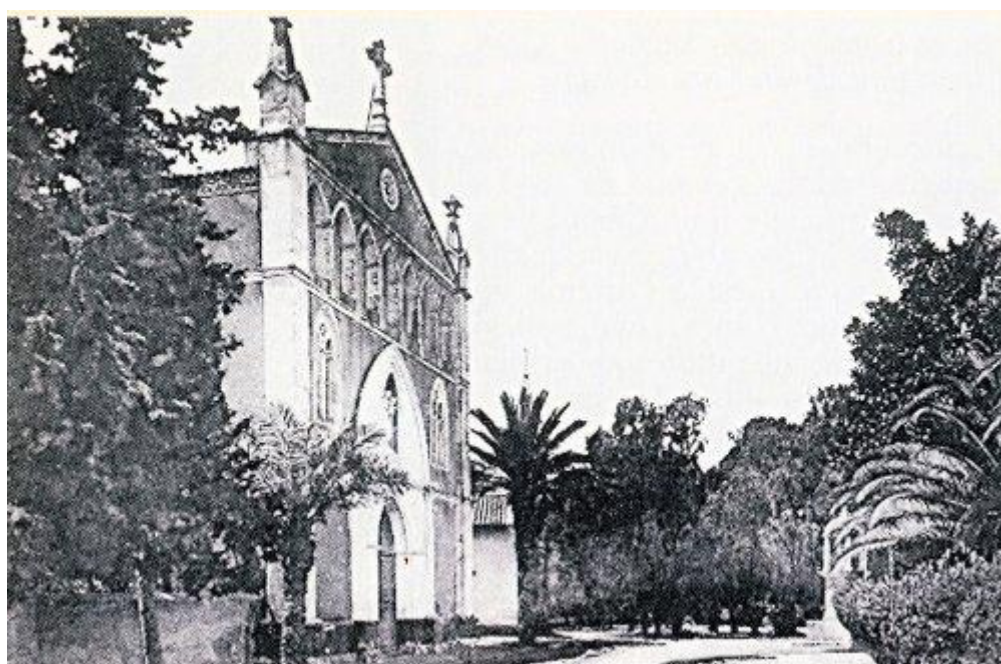
En guise d'illustration des progrès enregistrés par l'agriculture algérienne durant cette époque, il y a lieu de citer les filières stratégiques qui ont connu une intensification et des améliorations significatives au niveau des rendements comme la céréaliculture, les productions maraichères ou la viticulture/viniculture à telle enseigne que l'Algérie deviendra dès les années 1930 un marché d'exportation vers l'Europe.

Globalement, les progrès qu'a connus l'agriculture algérienne avant 1962 se traduisent par « les productions agricoles développées ou introduites, comme les céréales, la vigne, le tabac, les fruits et les légumes, sur des terres pourtant réputées inhospitalières et peu fertiles », comme l'écrit Antoine Bernard de Raymond, sociologue chargé de recherche auprès de l'INRA (institut de recherche agronomique).

Durant les dernières années de l'époque française, les surfaces dédiées à l'agriculture en Algérie ont connu une extension significative pour atteindre les 3,25 millions d'hectares pour la céréaliculture, près de 400 000 ha pour la viticulture, 100 000 ha pour les productions maraichères et quelque 30 000 ha pour l'agrumiculture.

D'autres succès fussent aussi enregistrés en matière d'innovation. C'est le cas, comme le souligne M. Raymond, de la création de la clémentine qui est « un petit fruit précoce, issu d'un croisement entre l'orange bigarade et la mandarine ayant fait la fierté de l'Algérie coloniale ». « La clémentine, précise-t-il encore, a été inventée par le frère Clément, aux environs de

1903 près d'Oran dans l'ouest algérien. C'est donc un produit original de la civilisation coloniale française, qui allie le matériel végétal des Européens (les agrumes) avec les conditions climatiques et pédologiques de l'Algérie ».



L'orphelinat au début du 20^{ème} siècle à l'époque du Père Clément

D'autres succès fussent aussi enregistrés en matière d'innovation. C'est le cas, comme le souligne M. Raymond, de la création de la clémentine qui est « un petit fruit précoce, issu d'un croisement entre l'orange bigarade et la mandarine ayant fait la fierté de l'Algérie coloniale ». « La clémentine, précise-t-il encore, a été inventée par le frère Clément, aux environs de 1903 près d'Oran dans l'ouest algérien. C'est donc un produit original de la civilisation coloniale française, qui allie le matériel végétal des Européens (les agrumes) avec les conditions climatiques et pédologiques de l'Algérie ».

25 millions de quintaux de céréales et 18 millions d'hectolitres de vin

La céréaliculture, elle aussi, a connu une évolution remarquable durant cette période pour atteindre des niveaux de production oscillant entre 20 et 25 millions de quintaux dont une grande partie est destinée à l'exportation vers la Métropole, relève-t-on dans les archives de l'administration française en Algérie. Le blé dur et l'orge sont les deux céréales les plus répandues en Algérie vue leur excellente adaptation aux conditions climatiques et la qualité pédologique des sols. Le développement qu'a connu la viticulture est, lui aussi, important dans un pays où le vignoble fut, jusque-là, inexistant. Dès 1935, le vignoble en Algérie couvrait 396 000 ha (plus qu'en Espagne) et produisaient 18 millions d'hectolitres de vin dont 98% étaient vendus en métropole.

Un expert de l'époque dont le témoignage est relevé dans les archives anciennes écrivit : « Les cépages rigoureusement sélectionnés, les progrès de la vinification en pays chaud et les traitements anticryptogamiques. Tous ces paramètres font que l'Algérie prend une avance d'un quart de siècle sur le Languedoc. Au Concours Général agricole de 1930 les dégustateurs ne purent faire la différence entre certains crus algériens et d'authentiques Bordeaux. En 1953, les vins d'Algérie furent classifiés en vins de plaines, vins de coteaux et vins de montagnes dont l'appréciation en Métropole fut très grande. »

M. Henri Bernabé, porte-parole de l'USDIFRA (union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie), que nous avons interrogé à cet égard, fera appel à ses souvenirs d'antan : « Les vins algériens jouissaient avant 1962 d'une excellente réputation et étaient souvent utilisés comme vins « médecins » pour des coupages avec des vins français de qualité moindre afin d'obtenir grâce à ce mélange une qualité moyenne. Ils étaient, sauf exception, rarement mis en bouteille en Algérie et exportés comme tel ».



Le domaine de La Trappe

1962 : Le départ des Pieds Noirs

En revanche, le départ massif des Français en 1962 demeure un épisode qui continue de susciter des regrets. Comme le rappelle le porte-parole de l'USDIFRA, « en 1962, l'Algérie a mis en place un dispositif dit des biens vacants qui a permis de spolier légalement des propriétaires de biens lorsque le départ, réel ou prétendu, de ces propriétaires était constaté. Ce régime a été en vigueur surtout entre l'été 1962 et l'automne 1963. Puis, cette spoliation a été officialisée et complétée par le décret du 1^{er} octobre 1963 nationalisant toutes les propriétés des non algériens en Algérie ».



Pourtant, les accords d'Evian contiennent des dispositions visant la protection des Européens qui choisissent de rester en Algérie et leurs biens. Mais, pour M. Bernabé, « les dispositions des accords d'Evian donnant des garanties juridictionnelles aux personnes de nationalité non algérienne n'ont pas été appliquées et les non Algériens restent sans recours aujourd'hui du fait de cette spoliation ».

Algérie de 2014 : Une agriculture à reconquérir

Juillet 2014, c'est plus de cinq décennies depuis que la page de la présence française en Algérie est tournée mais qu'est-elle devenue l'agriculture de ce plus vaste pays d'Afrique ? Si, comme il est souligné auparavant, les Pieds Noirs regrettent leur départ et l'abandon de leurs exploitations, en Algérie les regrets ne sont pas moindres. De ce côté de la Méditerranée, c'est le

ralentissement que le secteur agricole a commencé à connaître dès les premières années de l'indépendance qui est à déplorer. Durant ces 50 dernières années, l'agriculture algérienne a observé des avancées mitigées, voire, nulles dans certains volets.

A titre indicatif, la SAU (surface agricole utile) du pays n'a connu que près de 14% d'extension, en passant de 7,2 millions d'hectares avant 1962 à près de 8,5 millions ha actuellement. La céréaliculture continue d'occuper des superficies identiques qu'il y a 50 ans, soit 3,4 millions ha mais pour des rendements relativement faibles : La production céréalière moyenne oscille entre 45 et 50 millions de quintaux alors qu'avant 1962, comme il a été noté ci-dessus, elle atteignait jusqu'à 25 millions quintaux malgré le caractère rudimentaire des progrès technologiques et la mécanisation de l'époque.

France-Algérie : Des relations qui changent du sens

Au volet relatif à son rôle social et économique, l'agriculture algérienne est encore loin de couvrir les besoins exprimés, le pays étant fortement dépendant des importations agroalimentaires qui atteignent jusqu'à 50% des besoins et une facture annuelle moyenne de plus de 10 milliards de dollars. Ce n'est que dans le domaine des productions maraichères que l'Algérie atteint depuis 2006 son autosuffisance.

La France est le principal fournisseur de l'Algérie en produits agricoles et alimentaires, avec 70 à 80% des importations céréalières et 50 à 60% des importations en viandes et autres productions animales.

Depuis 2012, à la faveur de la visite d'Etat effectuée par le président François Hollande en Algérie, la coopération bilatérale Algéro-française dans le domaine agricole est entrée dans une nouvelle phase avec la volonté de l'Algérie d'impliquer davantage les opérateurs français dans le développement des filières stratégiques comme la céréaliculture et l'élevage laitier. L'Algérie escompte à l'ombre de cette nouvelle démarche l'intensification de la coopération avec la France dans le domaine du machinisme agricole, la recherche agronomique, l'amélioration des races bovines et l'introduction des nouvelles techniques culturales.

NDLR : Les photos ne sont pas de l'auteur mais insérées par le rédacteur de l'info. Dois-je préciser que cet article est, pour une fois, relativement objectif.

4/ Plus de mille familles relogées à Oran



Les opérations de relogement visant l'éradication de l'habitat insalubre (bidonvilles et vieux bâtis) continuent à Oran. Quelques 1 152 familles vivant dans des habitations précaires ont été relogées, ce dimanche 31 août, dans des logements neufs.

L'opération, qui a débuté à 4h du matin, a nécessité une forte mobilisation logistique. Les familles relogées habitaient dans les quartiers populaires constitués du vieux bâti à l'image de Derb, Sidi El Houari, El Hamri, Medyouni et Haï Ennakhil. Les familles avaient été, récemment, attributaires d'attestations d'affectation.

Cliquez SVP sur ce lien si + : <http://www.tsa-algerie.com/2014/08/31/plus-de-mille-familles-relogees-a-oran/>

NDLR : SIDI EI OUARI = Sid el Houari, Ennakhil = les palmiers.

A noter : Sur 200 personnes interviewées, 180 ont répondu qu'elles préfèrent utiliser le toponyme français pour la plupart des quartiers sauf pour les quartiers dont le nom algérien a bien été choisi, l'exemple de Laarbi Ben Mhidi et khemisti (deux figures de la révolution algérienne), ou ceux dont le toponyme français a gardé le même nom après l'indépendance comme la rue de Mostaganem, Si El houari, El Hamri et dont la résonance est oranaise. Pour le reste des quartiers, toutes les personnes interviewées pensent que le mauvais choix des toponymes et le manque d'information a fait que beaucoup d'oranais ne connaissent parfois même pas les noms algériens de ces quartiers, raison pour laquelle ils préfèrent toujours, en héritant de leurs parents et grands-parents, nommer les quartiers et les rues comme avant...

Source : <http://droitcultures.revues.org/2836>

5/ Le Sénateur BOUMENDJEL Ahmed

Né le 22 avril 1908 à ALGER et décédé le 29 novembre 1982 à ALGER.
Conseiller de la République en 1948 Député d'Alger de 1951 à 1955



Biographie :

Ahmed BOUMENDJEL, aîné d'une famille de sept enfants, est fils d'instituteur. Il suit l'exemple paternel et, après trois années d'études à **l'école normale de BOUZAREA**, dans le département d'Alger, devient lui-même instituteur.

Il exerce cette profession durant quatre ans puis, en 1936, s'inscrit à la Faculté de droit de Paris. Après l'obtention de sa licence, il devient avocat-stagiaire à Paris.

Parallèlement à cette ascension professionnelle, Ahmed BOUMENDJEL s'engage aux côtés de Messali HADJ au sein de l'Etoile Nord-Africaine, parti dont il devient l'avocat.

Il regagne Alger en 1937 et l'année suivante, y ouvre son propre cabinet d'avocat.

Mobilisé en septembre 1939, il est d'abord cantonné dans le sud tunisien, puis envoyé sur le front métropolitain en mai 1940.

Rentré à Alger après l'armistice, il reprend son cabinet, et est élu en 1941 conseiller municipal d'Alger.

Après le débarquement allié, en 1942, il rejoint Ferhat ABBAS au sein de l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (UDMA). Il abandonne alors son cabinet pour se consacrer entièrement au combat politique pour l'indépendance de l'Algérie. Il participe à la création des deux hebdomadaires successifs du parti Egalité, puis République algérienne.

Aux élections au Conseil de la République du 8 décembre 1946, il se présente en deuxième position sur la liste de l'UDMA pour le 2^e collège d'Alger, derrière Hadj SAADANE qui est alors élu. Après la démission de celui-ci, le 13 novembre 1947, la commission de recensement des votes d'Alger proclame élu pour le remplacer Ahmed BOUMENDJEL, le 12 février 1948.

Il est l'un des quatre membres du groupe du Manifeste algérien. Durant son bref mandat sénatorial - il ne se représente pas aux élections du 7 novembre 1948 - il déploie une vive activité en faveur de mesures plus libérales en Algérie : il dépose ainsi 8 propositions de résolution, et 9 propositions de loi, dont les principales tendent à la réparation des conséquences de la répression exercée lors des mouvements de mai 1945, à l'établissement de la parité de la représentation des deux collèges au sein des conseils généraux et municipaux algériens, à la définition de programmes politiques et économiques propres à assurer la paix sociale en Algérie, et aussi à la restauration de la pleine souveraineté du roi du Maroc.

En séance publique il prend part aux discussions sur l'application de la Constitution dans les TOM, l'immigration de main d'oeuvre agricole qualifiée, les élections cantonales, et l'abrogation du décret Régnier du 30 mars 1935 sur la répression des infractions à la législation sur la souveraineté française en Algérie. Il avait lui-même réclamé cette suppression dans deux propositions de résolution successives.

Nommé en 1950 conseiller de l'Union française, il regagne Paris, où il reprend son métier d'avocat. Après les troubles du 1^{er} novembre 1954, il appuie l'action du FLN dans la capitale. Révolté par la mort de son frère Ali, avocat à Alger, décédé en mars 1957 après son arrestation par l'armée française, il se résout à gagner clandestinement Tunis, en juillet 1957.

Peu de temps après sont décidées la levée de son immunité parlementaire et la suspension de son traitement de Conseiller de l'Union française.

A Tunis, jusqu'à la fin des hostilités en Algérie, il est porte-parole du GPRA, qu'il représente en 1960 à la tentative de négociation de Melun, puis ensuite à Evian.

Ahmed BOUMENDJEL est porte-parole du Gouvernement provisoire de la République algérienne pendant la négociation des accords d'Evian, en 1962. Nommé ministre de la Reconstruction et des Travaux publics par Ahmed Ben Bella, il est évincé du gouvernement par ce dernier en décembre 1964. A compter de cette date, il se tient à l'écart de la vie politique algérienne. Il obtient alors un poste à l'UNESCO, qu'il occupe jusqu'en 1969, date de son départ en retraite. Il reprend ensuite par intermittence ses fonctions d'avocat jusqu'à son décès, des suites d'un cancer, en novembre 1982.

6/ Prince héritier d'Arabie Saoudite en France: au menu, livraison d'armes au Liban et menace terroriste

Source : http://www.atlasinfo.fr/Prince-heritier-d-Arabie-Saoudite-en-France-au-menu-livraison-d-armes-au-Liban-et-menace-terroriste_a54887.html

Le prince héritier d'Arabie saoudite est arrivé lundi à Paris, où il doit être reçu par le président français François Hollande dans le cadre d'une visite dominée par les questions de coopération militaire sur fond de crises au Proche et Moyen-Orient.



En décembre dernier, le président Hollande avait rencontré dans le royaume le prince héritier Salman ben Abdel Aziz.

Salmane Ben Abdel Aziz, 78 ans, demi-frère du roi Abdallah, aura un entretien avec le président avant un dîner officiel à l'Élysée, en présence de nombreux invités, en particulier des chefs d'entreprises.

Il est arrivé lundi à Paris pour une visite de trois jours, selon l'ambassade saoudienne.

Outre les crises régionales en cours et d'autres sujets de nature politique, la coopération en matière de défense sera abordée, dont la question des armes que la France pourrait fournir au Liban dans le cadre d'un accord de financement saoudien d'un montant de trois milliards de dollars.

Vendredi, le président français avait reçu le prince saoudien Alwaleed Bin Talal, neveu du roi Abdallah, venu évoquer le développement des investissements entre la France et le Royaume.

Selon des sources diplomatiques, parmi les autres rencontres prévues pour le prince héritier à Paris, figure un entretien mercredi avec le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius. L'Irak et la lutte contre l'État islamique, mais aussi la Syrie et le Liban, devraient être au centre des discussions, ont ajouté ces sources.

Cité samedi par des médias saoudiens, le roi Abdallah a prévenu les pays occidentaux qu'en l'absence d'une réaction "rapide", ils seraient la prochaine cible de la menace jihadiste.

La visite du prince héritier survient par ailleurs deux semaines après l'attaque spectaculaire, le 17 août à Paris, du convoi d'un autre prince saoudien, Abdel Aziz Ben Fahd, dernier des fils du roi Fahd mort en 2005. Plus de 250.000 euros avaient été déclarés volés au détriment du prince de 41 ans, ministre déchu multi-millionnaire à la réputation de noceur.

7/ Salon du savoir faire pied noir 2014 Source : Gabriel MENE

Le 8^{ème} Salon du Savoir Faire Pied Noir, devenu maintenant un événement culturel incontournable de la fin de l'été en Roussillon, **se tiendra le 5, 6 et 7 septembre au Mas de l'Îlle de Port Barcarès (66)**. Ce salon donne chaque année l'occasion aux Pieds Noirs, à leurs familles et à leurs amis de se retrouver dans une atmosphère conviviale et festive.



Cette année, comme le veut la tradition, le programme sera agrémenté par de nombreux spectacles comme celui d'André CATALDO le vendredi 5 septembre à 20H00 et de Jean Paul et Michelle GAVINO le samedi 6 septembre.

Les amateurs de cuisine pied noire n'ont pas été oubliés puisqu'ils pourront choisir entre Loubia, Tagine, Couscous et Camounia.

Une exposition tenue pendant ces trois jours et dont l'entrée est gratuite permettra aux différents visiteurs d'avoir un aperçu des activités actuelles de cette communauté ainsi que de son histoire.

Contacts : 06.82.22.75.65 et 04.68.86.3420

Cliquez SVP sur ce lien pour en savoir + : <http://www.pied-noir.eu/index.php/salon-du-savoir-faire-pied-noir/les-articles-du-sfpn-2013>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO